



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Bulletin d'informations municipales N° 45



BONNES VANCANCES
RESTEZ PRUDENTS

Le conseil municipal s'est installé P. 4 à 6



Le restaurant du foyer a rouvert ses portes P. 18



Médiathèque
Meyrargues

Concert de Yui P.13



ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS EN 2020 :

FARIBAUT VIDAL Liv Geneviève Maryse, le 2 février à Pertuis (84)
 BOUGI Timothé Jean Ignace, le 6 février à Aix
 DARNAJOU Nino Lei, le 8 février à Pertuis
 HORTON Mahé Célestin, le 10 février à Aix
 FRANÇOIS Léopold Jules Marc, le 20 février à Aix
 REYMOND Dylan Jean Alain, le 20 février à Aix
 MORENO Anton Raymond, le 23 février à Aix
 ZUNINO Nelio Pierre Jean-Luc, le 12 mars à Aix
 MARCHAL BENTO Léo, le 19 mars à Aix
 HOLLEY Zoé Jannick Catherine, le 23 mars à Aix
 DJERADI Jessim, le 31 mars à Pertuis (84)
 DUFOURNEAU Eliott Hervé Marc, le 1 avril à Aix
 KHEIR Naya Natacha Brigitte, le 8 avril à Aix
 O'SULLIVAN Mira Margaret, le 17 avril à Aix
 RAMBAUD Anouk Cléo, 12 mai à Aix
 PEILLERON Charles Bernard Félix, le 13 mai à Pertuis
 PEILLERON Clément Guy Jean, le 13 mai à Pertuis
 FLATOT BLIN Lilah Mahina, le 30 mai à Aix
 BERNARDET Jules Ange Max, le 31 mai à Pertuis

ILS SE SONT UNIS À MEYRARGUES EN 2020 :

FAURE Jean-Paul et PLYASOVA Olga, le 29 février 2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2020 :

LADAVAC Alfred, le 04 février à Aix
 ZANY Serge René, le 26 février à Venelles (13)
 VALLOMI Roger Georges Augustin, le 27 février à Aix
 BRAGARD née BRENNUS Danielle Louise, le 23 mars à Aix
 BRULEY Jean-Marc Patrick Marie, le 24 mars à Meyrargues
 KACHKAVALDJIAN Guy Max Daniel, le 31 mars à Pertuis
 MERLINO née PALLANCA Micheline Dolorato, le 13 avril à Aix
 GUERRERO François, le 05 mai à Aix
 VAIRO née KOFFI Rose, le 07 mai à Meyrargues
 MICELI née BIERRE Mireille Yvane, le 17 mai à Meyrargues
 BOMEA Richard Louis Léopold, le 23 mai à Aix

LES PACS SE CONCLUENT EN MAIRIE

La conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.

→ Renseignez-vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).

Le nouveau conseil municipal



4 à 6

Les travaux dans les écoles



8

Les collégiens à la base de Hyères



16

SOMMAIRE

EDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Les élus du conseil municipal

p.4-5

Une étude d'impact pour le futur écoquartier du Vallat

p.7

CADRE DE VIE

Des nouveaux portails devant des bâtiments communaux

p.8

Portraits de commerçants et d'artisans du village

p.10-11

Meydrive : votre livres-service à la médiathèque

p.12

Des actes de vandalisme sanctionnables

p.14

Les déplacements doux sont sur la bonne voie

p.15

Un jardin "Pour2mains" à la Pourane

p.15

Des platanes malades devront être remplacés

p.15

VIE LOCALE

Une nouvelle section aviron pour les collégiens

p.16

Une organisation "spéciale" dans les écoles

p.17

Le restaurant du foyer a rouvert ses portes

p.18

Un "safari confiné" à Meyrargues

p.18

Covid-19 : le bel élan de solidarité des Meyrarguais

p.21

"Concordia" va restaurer un escalier en pierre

p.21

Meyrargues en images

p.20

VIE CULTURELLE

Le festival de l'imaginaire en octobre à la médiathèque

p.24

Les adresses utiles

p.23

AGENDA

p.22



PHOTO © MARCEL ET ÉVELYNE RENAUD

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Tout d'abord, je veux remercier l'équipe municipale qui a été aux commandes entre le 15 mars et le 28 mai et a assuré la gestion de la crise sanitaire sur la commune. Je tiens également à remercier tous les Meyrarguais qui ont pris part aux dernières élections municipales et ainsi participé à cet acte citoyen.

Je félicite également l'ensemble des élus qui ont été installés en tant que conseillers municipaux, le 28 mai dernier. La nouvelle équipe municipale est au travail et nous mettons, d'ores et déjà, tout en œuvre pour honorer la mission qui nous a été confiée. Nous restons déterminés à demeurer à l'écoute de vos préoccupations, comme à conduire les projets, aussi bien ceux qui engagent l'avenir de Meyrargues que ceux de tous les jours qui bâtissent ce "bien-vivre ensemble" qu'il nous faut préserver à tout prix. Je peux vous assurer que nous sommes prêts, comme auparavant, à chercher tous les consensus possibles sur les dossiers, en tous domaines, avec l'ensemble des élus du conseil municipal.

Je souhaite maintenant remercier, à nouveau, l'ensemble des personnels, les élus et les citoyens : tous les agents qui, malgré les risques, ont travaillé "en présentiel" ou en télétravail, afin d'assurer la continuité du service public ; les personnels des écoles (agents, enseignants, directeurs) qui ont su réagir au moment où le gouvernement a préconisé la réouverture de nos écoles ; les services techniques qui ont assuré leurs missions indispensables au fonctionnement de notre commune ; tous les bénévoles qui se sont mobilisés au profit des autres et bien entendu tous les Meyrarguais qui ont contribué à constituer cette formidable chaîne de solidarité. Nous venons de traverser une période inédite, difficile et incertaine. Et chacun a su faire preuve de volonté, de compromis, de respect, notamment vis-à-vis des consignes sanitaires, parfois draconiennes. Nous avons été témoins de liens et d'élans spontanés de solidarité inespérés face à cette crise sanitaire qui, par définition, n'a pas été facile à gérer. On sait désormais pouvoir compter sur ces personnes, dans les moments difficiles comme dans ceux qui le seront moins. Nous avons désormais une expérience et nous devons rester vigilants.

Par ailleurs, nous le regrettons, mais il est actuellement difficile de prévoir des événements quels qu'ils soient. Concernant les festivités estivales habituelles, nous ne pouvons donc pas promettre leur organisation. Sachez toutefois que, si les conditions sanitaires sont réunies, nous essaierons de prévoir un événement de dernière minute.

Une autre crise se profile malheureusement, économique cette fois. Et c'est ensemble que nous devons la surmonter. Nous nous tenons prêts et restons près de vous.

Bonne lecture.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

LE MAIRE



Fabrice Poussardin

Le nouveau conseil municipal se compose de 27 membres dont 8 adjoints et 18 conseillers municipaux qui entourent le maire, Fabrice Poussardin. Depuis les élections municipales du 15 mars 2020 (lire ci-contre), le conseil est composé de 21 élus de la majorité et de six élus du groupe d'opposition. Lors des élections municipales du 15 mars 2020, les citoyens ont élu la liste "Meyrargues C vous", menée par Fabrice Poussardin, qui a remporté 56,37% des voix. La liste menée par Gilbert Bougi, "Meyrargues au cœur", a obtenu 43,62% des voix.

Le conseil municipal

LES RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

NOMBRE DE VOIX

Liste menée par Fabrice POUSSARDIN	911
Liste menée par Gilbert BOUGI	705

NOMBRE	D'INSCRITS	2919
	VOTANTS	1663
	BLANCS	24
	EXPRIMES	1616
	MAJORITE ABSOLUE	809

LES ADJOINTS



Philippe GREGOIRE
1^{er} adjoint



Sandra THOMANN
2^e adjointe



Jean-Michel MOREAU
3^e adjoint



Sandrine HALBEDEL
4^e adjointe



Éric GIANNERINI
5^e adjoint



Maria ROSADO-MARCHENA
6^e adjointe



Gérard MORFIN
7^e adjoint



Andrée LALAUZE
8^e adjointe

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Pierre BERTRAND
Conseiller municipal



Mireille JOUVE
Conseillère municipale



Gilles DURAND
Conseiller municipal



Béatrice MICHEL
Conseillère municipale



Brigitte DAILCROIX
Conseillère municipale



Frédéric BLANC
Conseiller municipal



Émilie KACHKACH
Conseillère municipale



Daniel BARBIER
Conseiller municipal



Laetitia RICHARD
Conseillère municipale



Louis BURLE
Conseiller municipal



J Peggy MAGNETTO
Conseillère municipale



David FRUTTERO
Conseiller municipal

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE D'OPPOSITION

Gilbert BOUGI
Conseiller municipal

Carine MEDINA
Conseillère municipale

Stéphane DEPAUX
Conseiller municipal

Sandra KHELIFAOUI
Conseillère municipale

Thierry VERNEAU
Conseiller municipal

Alexia LUCIANI
Conseillère municipale

LES DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

1^{ER} ADJOINT - PHILIPPE GREGOIRE : délégué à la communication institutionnelle, au tourisme et à la mise en valeur du patrimoine local.

2^E ADJOINTE - SANDRA THOMANN : déléguée à l'urbanisme et la domanialité communale et au suivi de "l'opération façades".

3^E ADJOINT - JEAN-MICHEL MOREAU : délégué aux festivités et aux animations locales.

4^E ADJOINTE - SANDRINE HALBEDEL : déléguée aux affaires scolaires, au développement durable et à l'environnement.

5^E ADJOINT - ERIC GIANNERINI : délégué aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à la définition et au suivi du système d'information communal, au développement local de l'économie et de l'emploi (en lien avec le CCAS).

6^E ADJOINTE - MARIA-ISABEL ROSADO-MARCHENA : déléguée aux associations, aux sports, à la petite enfance (crèche et micro-crèche), à la jeunesse (centre aéré), à l'embellissement des espaces verts communaux et au protocole.

7^E ADJOINT - GÉRARD MORFIN : délégué à la mise en perspective stratégique des travaux, à la médiathèque, à la qualité de l'air, au développement de l'écoconstruction, à la gestion et la valorisation des déchets, à la mobilité urbaine et au civisme.

8^E ADJOINTE - ANDRÉE LALAUZE : déléguée à la promotion et à l'organisation de spectacles culturels ainsi qu'au foyer de l'Âge d'or.

- **Conseiller municipal délégué à la défense** : Gilles Durand.
- **Déléguée au Syndicat mixte d'aménagement Vallée de la Durance (SMAVD)** : Sandrine Halbedel.

Fabrice Poussardin élu maire par le conseil municipal



→ Les élus de la majorité du conseil municipal.

Le premier conseil municipal de la nouvelle mandature s'est déroulé le 28 mai dernier, à la suite d'une première étape de déconfinement préconisée par le gouvernement. Il s'est tenu dans la salle des fêtes, aménagée pour les circonstances, afin de garantir les meilleures conditions de sécurité et de salubrité qu'implique la situation sanitaire actuelle. Le public ne pouvant pas, de fait, être accueilli, il a été retrans-

mis en direct sur meyrargues.fr.

Lors de cette assemblée, les 21 conseillers municipaux présents ont élu Fabrice Poussardin, candidat à la première magistrature. Le maire, Fabrice Poussardin, va également siéger en tant que conseiller métropolitain, conseiller de territoire et à la conférence des maires, pour représenter la commune au sein de ces trois instances.

LES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉSIGNÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Voici la liste des délégués et de leurs suppléants, qui seront les grands électeurs lors des prochaines élections sénatoriales, prévues le 27 septembre 2020, afin de renouveler la moitié des membres de la chambre haute du Parlement :

Fabrice Poussardin, Brigitte Dailcroix, Louis Burle, Andrée

Lalauze, Peggy Magnosto, Philippe Grégoire, Gilles Durand, Maria-Isabel Rosado-Marchena, Daniel Barbier, Émilie Kachkach, Gérard Morfin, Laetitia Richard, Pierre Bertrand, Béatrice Michel, Jean-Michel Moreau, Sandrine Halbedel, Frédéric Blanc, Sandra Thomann, Éric Giannerini.

LES MEMBRES NOMMÉS POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

À la suite du renouvellement du conseil municipal, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) doivent être renouvelés. Parmi ses membres, le maire a désigné, par arrêté, des administrateurs parmi les propositions de noms formulées par certaines associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Les six membres du conseil d'administration :

- Richard LOGEROT, en tant que proposé par l'UDAF des Bouches-du-Rhône au nom des associations familiales ;
- Daniel VINCENT, en tant que proposé par le Club de l'Âge d'Or (ES 13), association œuvrant dans le domaine des retraités et des personnes âgées ;
- Vera FICHANT, en tant que proposée par La Croix Rouge Française, association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de lutte contre l'exclusion ;
- Jacques LEUCI, en tant que proposé par l'association Par-

cours Handicap 13, association de personnes handicapées ;

- Sandrine ABONEM-VIVINUS, en tant que proposée par l'Association pour les soins palliatifs Paca (APSP)
- Claude VIVINUS.

Les élus siégeant au conseil d'administration :

Fabrice Poussardin, président
Andrée LALAUZE, vice-présidente
Brigitte Dailcroix, Béatrice Michel, Daniel Barbier, Emilie Kachkach, Peggy Magnosto.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU FUTUR ÉCOQUARTIER DU VALLAT

Le public invité à émettre son avis jusqu'au 31 juillet



Dans le cadre du projet d'aménagement de l'écoquartier du Vallat, des études d'impacts ont été menées et sont mises à disposition du public pendant 1 mois jusqu'au 31 juillet 2020. Accompagnée par la Métropole, la commune a souhaité que des études environnementales poussées soient engagées, afin de garantir la prise en compte de l'environnement. Elles comprennent, entre autres, un relevé de l'État initial de l'environnement, les études loi sur l'eau, une évaluation environnementale du projet, des études techniques...

C'est le choix de la procédure de Zone d'aménagement concerté (Zac) qui permet de réaliser ces études. "La procédure de concertation prend davantage de temps qu'un permis d'aménager, et permet de poursuivre des études environnementales, rappelle Sandra Thomann, adjointe à l'Urbanisme. C'est un choix de la municipalité

qui permet plus largement d'impliquer les Meyrarguais dans ce projet résolument paysager et dans la démarche d'écoquartier". Ces études d'impacts ont aussi été soumises, au préalable, à l'autorité environnementale qui n'a fait aucune remarque et donc valide ces études. À l'automne un diagnostic archéologique sera également réalisé.

POUR PARTICIPER :

- Pour consulter le dossier et participer vous pouvez accéder à la version numérique sur le site internet paysdaix.fr et sur meyrargues.fr ou à la version papier, en mairie.
- Il est possible de consigner ses observations sur un registre papier, en mairie de Meyrargues ou directement par email à pvezacvallat@ampmetropole.fr

"UN PROJET RÉSOLUMENT PAYSAGER"

Pour rappel, la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concertée s'est déroulée en 2018 et 2019 avec la tenue de réunions publiques et avec le Comité d'intérêt de quartier (CIQ) du cours des Alpes et la mise à disposition d'un registre de concertation. La plupart des observations, émises notamment par le CIQ du cours des Alpes, ont ainsi été prises en compte et inscrites dans le projet. La zone d'aménagement concertée devrait être créée

en fin d'année. D'autres étapes de concertation auront lieu avec les citoyens après cette phase de création, pour élaborer le dossier de réalisation avec le programme détaillé des aménagements. La démarche écoquartier vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement. Un écoquartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes du développement durable.

COUDOUROUSSE – GARE : FINANCEMENTS DES ÉQUIPEMENTS

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités de Coudourousse, la Métropole Aix-Marseille-Provence est en charge de la réalisation et du financement des équipements publics : restructuration du chemin des Bouches-du-Rhône, réseaux publics eau/assainissement et pluvial, renforcement des réseaux électriques, restructuration du giratoire (Leclerc)... Le coût prévisionnel s'élève à près de 2 millions d'euros. La commune n'engage pas de frais sur ces équipements. Une part du coût de ces équipements sera aussi prise en charge par les opérateurs qui s'installeront et déposeront des autorisations d'urbanisme à travers un Projet urbain partenarial (PUP), mis en place sur un périmètre de 2 hectares. Cette partici-

pation directe des futurs opérateurs permet de réaliser les équipements publics sans attendre le produit de la taxe d'aménagement, pour laquelle les opérateurs seront exonérés. La Métropole a approuvé une convention PUP "Coudourousse", conclue avec société SAS Nothen, le 19 décembre 2019. Cette convention signée a été consultable du 10 juin au 11 juillet 2020. Le permis d'aménager a été délivré en janvier 2020. Ainsi, piloter les grands projets d'aménagements, dans le respect des attentes des citoyens et du pacte de transition, en créant de l'emploi, et avec le souci d'une urbanisation maîtrisée, voilà qui acte du déroulement du programme de l'équipe municipale, conformément à ses engagements.

Les vacances profitables aux travaux dans les écoles

Un parfum de neuf va se dégager de l'école élémentaire Jules Ferry. La trêve estivale est, chaque année, profitable à des travaux de rénovation. Dans les couloirs menant aux salles de classe du bâtiment principal, les dalles de faux-plafonds vont être remplacées et un éclairage à LED (à détection) va être installé par les agents des services techniques de la Ville. Des travaux de peinture et de réfection vont également y être entrepris. D'autres travaux de mise en sécurité et de rénovation des peintures sont actuellement en cours, dans la cage d'escalier qui donnent accès aux 4 logements existants. Le montant de cette opération s'élève à 13170€HT, financés à hauteur de 70% par le Département, au titre de travaux de proximité.



LE PORTAIL DE L'ÉCOLE MATERNELLE A ÉTÉ REMPLACÉ



AVANT



APRÈS

◀ L'ancien portail d'entrée de l'école maternelle Joseph d'Arbaud a été remplacé. Il est équipé d'un nouveau système d'accès sécurisé. Cette opération de travaux, a été financée à 70% par le Conseil départemental dans le cadre des travaux de proximité.

UNE NOUVELLE CLOTÛRE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

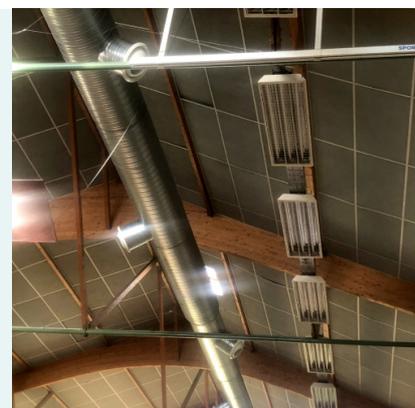
La clôture délimitant l'enceinte de l'école élémentaire, au niveau de la traverse Buissonnière, a été entièrement refaite. Les matériaux utilisés sont identiques à ceux déjà mis en place pour sécuriser la cour de récréation. Cette opération de travaux, a été financée à 70% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre des travaux de proximité, pour l'aménagement et la mise en sécurité de l'école élémentaire Jules Ferry.



DES ÉQUIPEMENTS PLUS ÉCONOMIQUES DANS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Au gymnase (notre photo), une centrale de traitement d'air (CTA) a été installée. Plus économique, en termes de consommation d'énergie, ce système de traitement de l'air ambiant vient remplacer les trois aérothermes existants pour chauffer et climatiser ce bâtiment communal.

À la maternelle, la chaudière a également été remplacée par un équipement plus économique. **Au plateau de la Plaine**, la salle plurivalente est désormais équipée d'une chaudière à granulés de bois et à noyaux d'olives. Un système "écologique" de recyclage.



La toiture du logement rue Mirabeau bientôt restaurée

La toiture du logement communal de la rue Mirabeau est actuellement en travaux. Cette réfection consiste à enlever les tuiles existantes de la toiture pour remplacer des poutres. Puis, ces tuiles, conservées et restaurées, seront ensuite repositionnées, en conformité avec les directives de l'Architecte des bâtiments de France, afin de favoriser l'isolation thermique de la partie habitable de ce logement. Le coût de ces travaux approche les 12500€ TTC, subventionnés à hauteur de 50% par la Métropole Aix-Marseille Provence. Ce logement avait été mis à disposition par la commune à l'association "Bienvenus dans nos villages", en faveur de l'hébergement d'une famille sans ressources.



APRÈS DIAGNOSTIC UN PEUPLIER DEVANT LE FOYER A ÉTÉ COUPÉ

Un diagnostic a révélé que le peuplier, situé au niveau du portail d'accès au foyer (photo ci-dessous), était mort et risquait de représenter un danger. Afin de mettre en sécurité les lieux, il a donc été abattu, ce qui va permettre aux autres essences alentour de grandir davantage. Il sera ensuite dessouché par grignotage. L'ensemble des résidus verts (branches, feuilles...) est récupéré à des fins de compostage.

UN NOUVEAU PORTAIL À L'ENTRÉE DU FOYER

À l'image du portail de l'école maternelle, le portail d'accès au foyer a été remplacé et équipé d'un contrôle d'accès sécurisé par badge. Cette opération a été financée à 70% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de travaux de proximité.



DES PLATANES MALADES DEVRONT ÊTRE ABATTUS ET REMPLACÉS

C'est toujours un véritable pincement au cœur. Forcément abattre des arbres ne se fait jamais de gaieté de cœur. Pour autant, quand il s'agit de la sécurité des personnes, il faut ne prendre aucun risque et surtout intervenir pour préserver les espèces encore saines et éviter tout risque de contamination.

Après expertise des services de l'État, il s'avère que des platanes sont malheureusement atteints du chancre coloré (un champignon incurable qui affecte les platanes et provoque leur dépérissement de l'intérieur) et risquent de devenir menaçants. Afin d'enrayer la propagation nationale de cette maladie extrêmement contagieuse pour les autres platanes,

les services de l'État imposent l'abattage des arbres atteints et des platanes voisins. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux, situés le long du Vallat (au niveau du théâtre de verdure) ainsi qu'en contrebas de la résidence de l'Argentière, vont être abattus pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Afin de préserver l'aspect verdoyant et agréable du site, ces platanes seront, bien entendu, remplacés par des essences locales et endémiques (type micocouliers, tilleuls...), non sensibles à cette maladie. Bien entendu, ceci après latence d'une saison pour éradication des restes de germes. La santé des autres arbres reste suivie de près.

Marisa : une coiffeuse à domicile au service des autres

Concilier le plaisir de coiffer et le besoin d'aider les autres. Voilà un bon compromis que Marisa Ferreira se plaît à exercer dans sa vie professionnelle. Jeune meyrarguaise épanouie, maman de trois enfants, elle a travaillé plus de dix ans dans un salon de coiffure, a exercé en tant qu'aide à domicile, avant de se lancer dans la coiffure à domicile pour les particuliers. Son empathie et sa propension à venir en aide aux personnes fragiles, l'ont conduite à intervenir dans les maisons de retraite, dans des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), des hôpitaux ou encore des maisons médicales pour personnes vieillissantes atteintes de handicap. *"J'ai toujours voulu travailler avec des personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite pour les aider à se sentir bien"*, résume-t-elle en toute simplicité. Dont acte. Elle intervient d'abord régulièrement dans ces milieux médicalisés et, en juillet 2019, elle est recrutée pour intervenir à l'hôpital d'Aix dans le service



ET AUSSI

Marisa exerce la coiffure pour les particuliers. Elle intervient aussi sur les lieux de travail et dans des entreprises, dans des centres médicaux...

→ **Vous pouvez la contacter du lundi au samedi : 06 12 04 19 83.**

conciergerie qui propose des prestations telles que coiffure, soins esthétiques, sophrologie, podologie... aux patients hospitalisés. Une activité qui s'ajoute, ou plutôt complète, son métier de coiffeuse à domicile. *"Une bouffée d'oxygène, juge-t-elle, pour ces personnes qui bien souvent n'ont pas trop le moral. J'aime consacrer du temps pour les autres. Je veux leur proposer une petite parenthèse bien-être"*. Disposant

déjà d'une formation "beauté des pieds et des mains", elle souhaite élargir ces compétences et envisage une formation de socio-coiffeur, pour se spécialiser dans les personnes à mobilité réduite, *"afin d'être habilitée à déplacer les personnes et à réaliser des coupes et des shampoings au lit ou allongées par exemple"*, détaille-t-elle. Une activité qui colle à l'actualité et devrait rendre bien des services.

MAX ET ELE : DES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON AU COEUR DU VILLAGE

Max est un enfant du village dont le grand-père a su transmettre le goût de la terre et des bons produits. Amateur des collines meyrarguaises, il a grandi dans le Ligourès et a imaginé pendant longtemps pouvoir installer un stand au coeur du village pour y proposer des fruits et des légumes de Provence, avec sa compagne, Ele. *"On voulait un espace attrayant au cœur de ville et permettre aux gens de se retrouver"*, résume Max. Et c'est exactement ce que recherchent nos clients. *"Ils viennent à pied et retrouvent le plaisir de se procurer des fruits et légumes de saison dans le centre du village. On voit beaucoup les "anciens", ce qui fait plaisir"*, ajoute-il. La fibre commerçante et la verve intarissable, Max sait orienter les clients et connaît ses produits. *"On est là, pour accompagner et conseiller la clientèle sur nos produits qui sont frais, de saison et fournis par des producteurs situés à moins de 80 km."* souligne-t-il. Ancien sportif professionnel de handball, Max a été entre autres boucher, charcutier, poisson-



LIVRAISONS À DOMICILE

Max et Ele proposent des livraisons à domicile à Meyrargues et ses environs. Les commandes se font par téléphone ou sms, la veille pour le lendemain. Le matin, ils rappellent pour donner le montant de la commande et l'heure de livraison.

→ **Du mardi au samedi de 6h à 14h. Stand sur l'avenue de la République (en face du bar de La Poste) - 06 46 04 69 13.**

 MaxEleFL

nier, avant de devenir maraîcher sur le marché à Aix. Pendant, deux ans il y a fait ses premières armes dans le domaine, avec un employeur qui lui a enseigné l'art et la manière de tenir un stand et d'être "attractif". C'est ce savoir-faire qu'il met en pratique depuis bientôt un an. À ses côtés, Ele, entre deux conseils avisés qu'elle procure à chacun de ses clients, sait aussi apporter sa touche artistique. Elle peut composer des pièces montées de fruits et de légumes délicates et colorées, à la commande, pour des occasions festives ou familiales (photo ci-contre).



"Les Taraiettes" se dégustent sans modération

Taraiette ? Petite pièce de dinette provençale en terre cuite. Le nom était choisi et le concept ainsi imaginé pour le nouveau café-bistro associatif qui a pignon sur le cours des Alpes depuis quelques semaines. Des tables et des chaises ont fleuri devant l'échoppe où se retrouvent désormais de nombreux Meyrarguais pour siroter ou se délecter d'une douceur "maison". En accueillante maîtresse des lieux, Cathy Camp, prônant la simplicité et la bienveillance, ne cache pas sa satisfaction de voir fourmiller des tas d'idées de la part des adhérents pour faire vivre cet établissement au-delà d'un service de restauration. Plat unique ou suggestion en fonction des produits locaux et de saison, pâtisseries et boissons "maisons", on peut venir y déguster une cuisine "sur le pouce" savoureuse. *"Je voulais créer un lieu de convivialité, d'échanges et de partage de valeurs communes, détaille Cathy. J'imaginai un lieu chaleureux favorisant les liens intergénérationnels, où seraient partagés des savoirs et savoir-faire au fil d'ateliers, d'expositions proposés par les adhérents, par exemple. Mais toujours dans l'optique que son fonctionnement soit le plus durable possible"*. On y retrouve ainsi une décoration simple et de bon goût, faite en partie



de matériaux de récupération ou recyclés.

Un espace partagé

D'abord professeur des écoles, Cathy a fondé son entreprise de cuisine à domicile, en 2015. Puis, la phase de confinement a fait mûrir plus rapidement son intention de créer ce lieu de convivialité "partagé". Depuis son ouverture, et la possibilité de "déconfiner" progressivement les populations, rencontres, ateliers, concerts, café-repair... s'y sont multipliés illustrant ainsi la vocation de cet espace de convivialité et de partage. Un café-bistro qui n'est pas "classique" et c'est justement tout son intérêt.

OUVERT À TOUS

Ce lieu peut être mis à la disposition d'associations, d'adhérents ou de particuliers pour y organiser des ateliers, des événements familiaux ou culturels ouverts au public. Il peut également être un espace d'exposition pour des artistes, artisans ou créateurs locaux. Une campagne de financement participatif a été lancée sur helloasso.com jusqu'au 30 août.

→ **Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 14h et de 18h à 21h. Le dimanche de 10h à 13h. Adhésion libre.**

Contact : 06 03 15 31 08 ou email : lestaraiettes@gmail.com

"LA BARAQUE" : UN SNACK BIEN IMPLANTÉ À L'ENTRÉE DU VILLAGE

Il a plusieurs cordes à son arc. D'abord boucher, forestier pour l'ONF et exerçant, encore aujourd'hui, pour l'entretien des espaces verts, Lazare Azaz a longtemps voulu monter une affaire de restauration rapide. *"Pour mon fils", dit-il. "Lorsque j'ai vu cet emplacement, -une petite esplanade située au niveau du rond-point de la Baraque-, je me suis dit que l'endroit était idéal pour implanter mon snack."* Depuis le mois d'août 2019, il a ainsi installé sa "Baraque". Un snack où il propose sandwiches, frites, keftas et pizzas maison... et du poulet braisé ! Une préparation où le poulet est coupé en deux, dans le sens de la longueur puis grillé et accompagné de sauces et d'herbes aromatiques. Né à Meyrargues, et issu d'une famille installée dans le village depuis plus de 60 ans, Lazare souhaite s'investir pour proposer plus largement ce service aux Meyrarguais. Il a aménagé les espaces qui environnent son emplacement afin d'en faire un lieu accueillant et chaleureux qui reçoit déjà de nombreux adeptes de ce service de restauration rapide.

→ **La Baraque : du mardi au samedi de 9h à 15h et de 17h à 21h. En été jusqu'à 22h. Route du Plateau de la Plaine.**

Contact : 06 34 46 33 88.



MeyDrive

Votre livres-service à la médiathèque : système de prêts-retours dès le 16 juin



Je choisis ma formule : soit les documents de mon choix, soit une formule thématique (documents sélectionnés par la médiathèque) soit un panier surprise (pêle-mêle de coups de coeur).



Je réserve les documents sur le catalogue en ligne via meyrargues.fr ou je réserve auprès de la médiathèque : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, soit par téléphone ou SMS : 04 42 67 40 98 ou 06 98 80 30 09 soit par email : mediatheque@meyrargues.fr



Je choisis mon jour et mon heure de retrait
Retours seuls sur rendez-vous le vendredi de 9 h à 12h
Retrait des documents sur rendez-vous :
mercredi : 9h-12h et 16h-19h, samedi 9h-13h,
après confirmation des bibliothécaires.



Je rapporte mes documents et/ou Je récupère ma commande.
Je me présente à la médiathèque muni de ma carte de lecteur, à l'heure convenue.
Port du masque fortement recommandé.



Toutes les infos sur meyrargues.fr ou auprès de la médiathèque
17, cours des Alpes - 04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr



L'ouverture aux publics avec accès direct aux collections dans des conditions de sécurité optimales pour les usagers est malheureusement encore impossible, à ce jour. Sous toute réserve, nous espérons pouvoir permettre l'accès aux collections à partir de septembre 2020. L'équipe de la médiathèque s'est mobilisée afin d'offrir un service de "prêts/retours" à distance : MeyDrive ; en adéquation avec le protocole sanitaire préconisé par le gouvernement. Pour le moment, l'accès à la médiathèque est autorisé uniquement pour un dépôt et un retrait de documents (ni consultation sur place, ni accès à internet...).

"MEYDRIVE" : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Réservez les documents que vous souhaitez emprunter en amont, puis convenez d'un rendez-vous avec la médiathèque et effectuez le retrait de votre commande à la date et aux horaires convenus (accueil individuel). Le port du masque est obligatoire et le respect des gestes sanitaires en vigueur doit être observé.

COMMENT FAIRE ?

- **1 / Consulter le catalogue en ligne** et effectuer vos réservations sur : <https://meyrargues-pom.c3rb.org/index.php>
 - **2 / Contacter la médiathèque** par téléphone ou email en précisant le titre et l'auteur des ouvrages souhaités
 - **3 / Vous laisser surprendre** en demandant :
 - Une "formule à emporter" : composition thématique (Sushis et cie, Le bon vieux temps, Végan, Autour du monde, Fast read, Tutti quanti, Panier bio, Et demain, Pause café, Corps accords, Oxygène et antianxiogène).
 - Un pêle-mêle ou panier surprise de 16 documents (4 romans, 4 magazines, 4 CD, 2 documentaires, 2 films).
- Si vous souhaitez une sélection de documents, vous pouvez le spécifier lors de la prise de rendez-vous, en précisant vos attentes : romans du terroir, albums pour 0-3 ans, sélections CD ou DVD...*

JE CHOISIS MES JOUR ET HEURE DE RETRAIT

- **Le retrait des documents** se fait sur rendez-vous : le mercredi de 9h à 12h et de 16h à 19h, le samedi de 9h à 13h.
 - **Les retours seuls** s'effectuent sur rendez-vous : les vendredis de 9 h à 12h
- Pour les commandes par email, avant de vous déplacer, assurez-vous d'avoir reçu un email de confirmation de la part des bibliothécaires.

JE RAPPORTE MES DOCUMENTS ET JE RÉCUPÈRE MA COMMANDE

Présentez-vous munis de votre carte de lecteur à la médiathèque au 17 cours, des Alpes. Vous serez reçus dans le hall d'entrée, à l'heure convenue, pour déposer vos documents empruntés avant de récupérer votre commande.

Livres-service de la médiathèque de Meyrargues : 17, cours des Alpes
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Commandes par téléphone au 04 42 67 40 98 ou 06 98 80 30 09
ou par SMS au 06 98 80 30 09 ou par email : mediatheque@meyrargues.fr

LE 19 SEPTEMBRE À 18H

Concert olfactif du batteur-chanteur Yul à la médiathèque

La Bibliothèque départementale et la Meson, en partenariat avec la médiathèque, vous proposent de découvrir Yul en solo. Batteur, chanteur, producteur, Yul n'a cessé de bâtir des passerelles musicales et culturelles entre l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique du Nord, à travers de nombreuses collaborations (Soprano, Reggie Washington, Nina Simone, Manny Marroquin, ASA...). Médaille d'or batterie au Conservatoire de Marseille, diplômé en violon classique au Conservatoire d'Aix, il cisèle sa musique à l'extrême, aussi à l'aise dans les courants actuels que dans les



PHOTO © DAARWIN-TOUS-DES-K

profondeurs de ses racines. Pont musical entre les rythmes ancestraux de la culture bénino-togolaise (ses origines) et la musique afro-américaine (jazz, blues, gospel, soul...), le solo de Yul mêle batterie,

chant, percussions et machines. Muni d'un encensoir tel un porteur d'arômes, le musicien nous plonge par instants dans un bain olfactif, garni des senteurs transcendantes et d'épices traditionnelles qui lui sont chères. Pour composer son solo, il a collecté des sons, des objets et des témoignages lors de ses voyages en Afrique et aux États-Unis et enregistré des pièces musicales avec deux musiciens emblématiques de la double culture afro-américaine, le percussionniste béninois Bonaventure Didolanvi (John Arcadius, Orchestre Poly-Rythmo...) et le claviériste Bobby Sparks (Prince, Snarky Puppy...).

→ **Samedi 19 septembre, à 18h, à la médiathèque. Concert suivi d'une rencontre avec le musicien autour du verre de l'amitié. Entrée libre.**

Infos : 04 42 67 40 98.



DES RANDOLADES VIRTUELLES EN ATTENDANT LA RENTRÉE

Au vu des conditions sanitaires exceptionnelles, la 11^e édition des Randolades (balades contées), empruntant trois versants d'une même colline au départ des communes de Jouques, Peyrolles et Meyrargues depuis plus de dix ans maintenant, pour une journée enchanteresse et conviviale, ont dû être annulées. Les trois bibliothèques organisatrices vous proposent une balade virtuelle et sonore pour apprécier les Randolades et leurs conteurs :

Découvrez cette balade virtuelle sur le site meyrargues.fr dans la rubrique médiathèque Bonne écoute et belle balade !

Les trois bibliothèques organisatrices des Randolades cherchent à mettre en oeuvre des solutions réalisables dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, pour que les Randolades 2020 puissent se dérouler au mois d'octobre 2020, sous réserve que l'évolution de l'état sanitaire le permette. "Espérons que nous parviendrons à nous retrouver pour partager à nouveau sur les sentiers des Randolades la magie de la parole contée, en écoutant Eric Frèrejacques, Jennifer Anderson et Julien Staudt. En attendant, merci à eux de nous avoir accompagnés, de nous avoir donnés à entendre, de nous avoir fait rêver, réfléchir et rire. Difficile de citer tous les conteurs ici, ils sont nombreux.

Vous les retrouverez tous sur la carte. Merci surtout pour leur soutien, leur présence et les contes qu'ils ont bien voulu nous offrir pour incarner cette balade sonore et virtuelle qui n'attend plus que vous, afin de retrouver cet esprit de partage et d'échange que sont les Randolades.

Enfin, merci à nos financeurs, les trois communes organisatrices, Jouques, Meyrargues, Peyrolles-en-Provence et la mission Lecture Publique du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Merci également à nos partenaires, L'association des Amis de la bibliothèque, MCE Productions et sa salle de spectacles L'Éolienne, dédiée au conte et à la musique à Marseille pour leur aide précieuse et merci au Loubatas qui nous accueille chaque année. Merci à Jean-René Ferlay et Théo Radakovitch pour les enregistrements qu'ils ont bien voulu nous confier. N'oublions surtout pas de remercier la marraine des Randolades, Sylvie Vieville, pour sa présence chaque année, son entrain et son soutien."

L'équipe complète des Randolades :
Bibliothèque municipale du Grand Pré à Jouques
Médiathèque municipale de Meyrargues
Bibliothèque municipale de Peyrolles
MCE Productions / L'Éolienne
Sylvie Vieville, compagnie Amarande
Association des Amis de la bibliothèque

Jennifer Anderson ▼



Éric Frèrejacques ▼



Julien Staudt ▼



Le vandalisme gratuit sera sanctionné

Il n'y a pas de mot face aux incivilités gratuites, si ce n'est l'écœurement. Clôtures arrachées, barbecues, petits feux, tournois sauvages, poubelles éventrées et renversées, panneaux de signalisation cassés, déchets sauvages abandonnés... C'est à ce triste constat que des agents municipaux et des forces de l'ordre se sont dernièrement confrontés. Où ? Sur le site du nouveau complexe sportif dédié aux activités des associations locales. Doit-on le rappeler ? Le vandalisme est passible de lourdes sanctions. Au-delà, le manque de respect des équipements en général, qu'ils soient municipaux,



scolaires ou tout autre, est totalement intolérable et n'inspire aucune compassion. Lorsque des équipements sportifs mis à disposition de tous, tels

que le nouveau stade et les courts de tennis, sont saccagés ce sont les principaux utilisateurs, en l'occurrence les jeunes Meyrarguais, qui en pâtissent en premier. C'est à se demander si ces personnes ont le sens de la réflexion. Comment certains, vivant dans notre région et connaissant probablement mieux que quiconque les ravages d'un incendie, osent allumer des feux dans des zones boisées à risque, dans le déni le plus total des risques encourus par notre environnement si précieux. Ces contrevenants sont passibles de lourdes charges qui peuvent peser contre eux. Cela en vaut-il la peine ?



CE QUI DIT LA LOI

EXTRAIT DE L'ARTICLE 7-2 DE L'ARRÊTÉ N°A2016-39AG

" 7-2 : (...) Dans l'ensemble des installations, sont interdits : (...)

- le jet ou le dépôt de déchets, débris et objets ;
- la consommation de tabac, chewing-gum ou de stupéfiants ;
- l'introduction, la vente ou la consommation d'alcool (...) qui n'ont pas été dûment autorisées par l'autorité municipale (...);
- la consommation de denrées alimentaires, sauf autorisation ;
- l'introduction d'objets et d'armes de toutes natures (...),
- l'introduction d'animaux ; - l'introduction de tout équipement (...) susceptible de présenter un risque pour la sécurité des personnes ou pour l'intégrité des installations (...);

- les attitudes tapageuses ou contraires à l'ordre public, dans les installations mises à disposition ainsi que les atteintes à l'intégrité des locaux, matériels et dépendances accessoires (...);
- de troubler la tranquillité des lieux extérieurs aux installations, (...) et de générer des nuisances sonores (...)
- de contrevenir aux règles du code de la route (...)
- d'employer du feu (allumage de foyers, barbecues, usage de feux d'artifice, etc.) dans les parages des installations, notamment celles situées sur le plateau de la Plaine ; (...)

TOUTE INFRACTION SERA POURSUIVIE ET SANCTIONNÉE AVEC LA PLUS GRANDE SÉVÉRITÉ

OPÉRATION D'ENLÈVEMENT DES VÉHICULES "VENTOUSES" ET D'ÉPAVES

Une opération d'enlèvement de véhicules dits "ventouses" et d'épaves va être menée par la police municipale en étroite collaboration avec la gendarmerie de Peyrolles. L'objectif est de fluidifier et de réguler la circulation et les stationnements. Lors de cette opération de contrôle, les propriétaires des véhicules qui ne respectent pas le Code de la route et dont le stationnement aura été constaté au même endroit au-delà de 7 jours, seront dans un premier temps prévenus

par courrier. La régularité des papiers de ces véhicules (assurance, contrôle technique) sera également vérifiée, et les propriétaires peuvent être verbalisés. Le véhicule sera ensuite enlevé puis emmené à la fourrière. Cette démarche sera signifiée par courrier dans les 24h. Les contrevenants peuvent encourir de lourdes amendes. Cette opération sera d'abord menée dans le centre du village puis progressivement vers les périphéries.





Les déplacements doux trouvent leur voie

L'histoire a débuté en 2008, lors d'une des nombreuses réunions de la Commission extra-municipale environnement et développement de l'écocitoyenneté (Cedec). L'objectif ? Développer la circulation à vélo dans Meyrargues (lire BIM 44). Et cette initiative, qui comprendra à la fois l'installation d'une signalétique adaptée, la création de zones limitées à 30km/h, les marquages au sol, les divers équipe-

ments nécessaires au développement des stationnements pour les vélos et les itinéraires, semble prendre la bonne piste. Après de nombreuses études avec le concours des initiateurs du projet, des autorités compétentes en la matière, des citoyens et des utilisateurs avertis, une première étape va être réalisée. Il s'agira de réaliser la connexion des pistes cyclables existantes depuis le rond-point de la Baraque jusqu'au rond-point du Bœuf (entre les avenues du Grand Val-

lat et Frédéric Mistral). Puis d'aménager ces pistes pour les connecter à la voie d'accès au gymnase vers le chemin de la Plaine, pour rejoindre la piste existante le long de l'avenue du Grand Vallat. Ces aménagements devraient être créés au cours du dernier trimestre 2020. Rappelons que Meyrargues postule auprès de la Métropole AMP pour être une "zone expérimentale" avec des aménagements innovant pour les piétons et les vélos.

UN JARDIN "POUR2MAINS" COMMENCE AUJOURD'HUI À LA POURANE

Le message d'un collectif d'habitants de la Pourane, à l'initiative de la création d'un jardin collectif est éloquent : "Notre résidence déjà si verdoyante, entourée de cette colline si chère à notre cœur et ombragée par de nombreux arbres et bosquets, s'enrichit d'un jardin collectif : "Pour2mains". Vous avez sans doute remarqué que, malgré la crise sanitaire, un carré a poussé sur la pelouse au milieu des immeubles. C'est une première étape ! Nous espérons que très vite, ce lieu emblématique, va devenir le "jardin magique" pour inciter les résidents à y planter des légumes, des fleurs et ...beaucoup d'amitié ! Ce jardin sera le prétexte à créer du lien parmi les habitants de la Pourane et accompagner de nombreux projets pour le plaisir de tous.



Avec une adhésion d'une dizaine d'euros par an, chacun pourra participer. À bientôt donc".

Comprenez que tous les résidents peuvent rejoindre ce collectif et profiter de ce carré de verdure partagé. Cette initiative louable est épaulée par le bailleur social Famille et Provence, la municipalité et la Cedec. Après avoir travaillé sur une maquette, les habitants ont livré un plan et Famille et Provence a financé

l'aménagement des 300m² de jardin équipés d'une cabane à outils. Les premières plantations vont maintenant grandir et seront choyées par tous ceux qui souhaitent y participer. → **Pour davantage de renseignements : Béatrice Michel ou Danielle Pierquet - d.pierquet@hotmail.fr**

L'ENTRETIEN DES HAIES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES EST UNE OBLIGATION LÉGALE

Les plantations qui débordent sur les voies publiques peuvent constituer un danger pour la circulation des véhicules et des piétons, les voitures en stationnement et les habitants. Les arbres, arbustes, haies, branches et racines des propriétés privées débordant sur les voies communales et les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires des plantations. Les riverains doivent également élaguer les branches ou abattre les arbres morts qui menacent de tomber sur ces voies. Sur les trottoirs, les plantations et bacs à fleurs ne doivent pas gêner la circulation des piétons, fauteuils-roulants et poussettes. Rappelons que l'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, la commune peut les obliger à effectuer les travaux, voire les verbaliser.



© DESSIN : GÉRARD MORFIN

Les collégiens ont visité la base d'aéronautique de Hyères



Cette année, deux classes de 3^{ème} du collège Jean-Jaurès, de Peyrolles, ont participé au projet "Classe défense", encadré par deux professeurs d'histoire-géographie EMC, en partenariat avec la Marine nationale de Toulon. Avant la période de confinement et depuis le début de l'année scolaire 2019-2020, les élèves ont bénéficié de conférences

données par la Marine nationale au collège. Ce qui a permis d'apporter des connaissances complémentaires aux programmes scolaires d'histoire et d'enseignement moral et civique concernant les grands conflits, le thème du "devoir de mémoire", l'organisation du système de défense et de la sécurité en France. Des informations sur les métiers relatifs

à la défense et aux secours ont aussi été apportées. Les élèves ont également eu l'honneur d'être accueillis une journée à la base aéronautique navale de Hyères, afin de découvrir le fonctionnement d'une base militaire et de pouvoir observer les différents avions. Une visite enrichissante qui, on l'espère, a pu susciter des vocations.

UNE SECTION SPORTIVE EN AVIRON POUR LA RENTRÉE

À la prochaine rentrée scolaire de septembre 2020, le collège Jean-Jaurès ouvrira une section sportive scolaire aviron s'adressant à des élèves, de la 6^e à la 3^e, désirant concilier les études et l'aviron, en partenariat avec le Club nautique du Pays d'Aix (CNPA). Il sera pro-

posé 3 heures de cours par semaine, avec une adaptation de l'emploi du temps. Le nombre de places est limité à 14 élèves.

→ Infos auprès du collège : 04 42 67 04 04 ou www.clg-jaures-peyrolles.ac-aix-marseille.fr



DES JEUNES SPORTIFS À JEAN-JAURÈS

Les jeunes collégiens se sont bien investis dans les nombreuses activités sportives proposées cette année

au collège avec l'association sportive du collège Jean-Jaurès : aviron, futsal, tennis, cross pédestre, double dutch et

step. Rendez-vous est donné pour la rentrée prochaine pour une nouvelle saison sportive !



Une organisation "spéciale" pour la fin d'année scolaire

La fin de l'année scolaire a été marquée par le déconfinement qui a impliqué la réouverture progressive des écoles. Des mesures sanitaires imposées par le protocole gouvernemental ont conduit à des aménagements en classe et dans les cours de récréation qui ont dû être fractionnés en plusieurs parties pour éviter que les élèves se mélangent. Au restaurant scolaire, des espaces ont été aménagés pour les maternelles. Les élèves de l'élémentaire mangeaient dans leur salle de classe. Un travail de gestion, de répartition et d'adaptation complexe. Il a pu être mené à bien grâce à l'investissement des directeurs des écoles, des enseignants, des élus et des personnels municipaux qui se sont mobilisés pour instaurer de mesures d'accueil adaptées aux circonstances et se sont impliqués afin que chaque élève soit scolarisé dans les meilleures conditions possibles. Par ailleurs, grâce à la

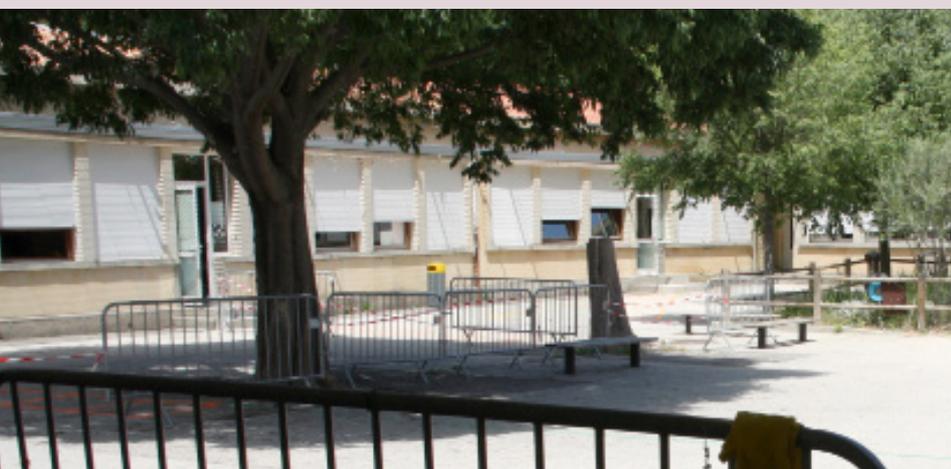


→ *Les agents municipaux des écoles et des services de restauration scolaire se sont mobilisés pour accueillir les écoliers dans les meilleures conditions possibles.*

volonté des équipes des écoles et du restaurant scolaire, le pique-nique de fin d'année de l'école élémentaire a pu être organisé en répartissant des tables dans la cour, dans le respect des mesures

sanitaire en vigueur. Les enfants ont ainsi pu se délecter d'un menu de fête, hamburgers-frites, qui a régalé tout ce petit monde, le dernier jour de classe.

→ *Dans le cadre du protocole sanitaire strict, imposé par le gouvernement, des aménagements et une nouvelle organisation complexe ont pu être mis en place, grâce à l'investissement des élus, des agents municipaux, des services techniques, des directeurs des écoles et des enseignants. La cour a été scindée en plusieurs parties pour éviter que les élèves se mélangent. Des espaces ont été réservés pour la restauration des maternelles et les élèves de l'élémentaire mangeaient chacun dans leurs classes, afin de respecter la distanciation.*



LE CENTRE DE LOISIRS A ROUVERT POUR LES VACANCES ESTIVALES

Le centre de loisirs a rouvert pour les vacances estivales, selon un protocole sanitaire précis : **jusqu'au 31 juillet et du 24 au 28 août 2020.**

Les demandes d'inscriptions et les réservations pour les dates souhaitées se font directement auprès de la direction du centre par email. Vous devez également fournir le dossier d'inscription dûment complété. Vous pouvez télécharger ce dossier et consulter les plannings d'activités, ainsi que le protocole sanitaire en vigueur sur meyrargues.fr

Le dossier doit être retourné dans la boîte aux lettres de la mairie ou par email. Les règlements pourront être déposés

dans la boîte aux lettres de la mairie (chèque à l'ordre du trésor public), dans une enveloppe avec l'intitulé "centre de loisirs à l'attention du directeur". Vous recevrez ensuite un email de la direction qui confirmera que les journées choisies sont bien réservées pour votre (vos) enfant(s). Rappelons que le centre de loisirs est accessible aux enfants de 3 ans à 12 ans (scolarisés).

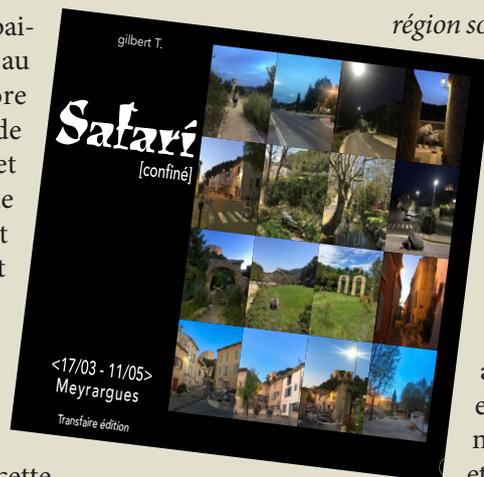
Pendant les vacances scolaires : de 7h45 à 18h.

Le mercredi (hors vacances scolaires) : de 7h45 à 18h, avec accueil et départ échelonnés de 7h45 à 9h et de 17h à 18h.

→ **Contact : 06 29 21 30 64 – centredeloisirs@meyrargues.fr**

Un "Safari confiné" à Meyrargues

Un rhinocéros et un crocodile se baignant dans le Vallat, des fauves au pied de l'aqueduc romain ou encore des singes déambulant sur l'avenue de la République... L'idée est originale et plutôt amusante. Parti du constat que pendant le confinement la nature avait repris ses droits (plusieurs vidéos ont tourné sur internet relatant l'apparition d'animaux dans les villes), Gilbert T. s'est amusé à imaginer que certains animaux sauvages, en l'absence de l'affluence habituelle dans les rues, avaient parcouru le village pendant cette période singulière. "Au départ, j'ai pensé à des images plutôt humoristiques. Puis, faisant le parallèle avec les conséquences du dérèglement climatique, j'ai imaginé que la future faune de la



région sortait ainsi dans les rues pour profiter des espaces désertés par les populations, raconte ce photographe et éditeur. Je me suis pris au jeu et j'ai un peu creusé l'histoire". Résultat : sur les suggestions de son entourage, il a finalement décidé de réunir ces photomontages dans un ouvrage bien nommé "Safari confiné". 16 clichés de lieux emblématiques de Meyrargues y sont ainsi réunis et racontent au fil des pages une histoire bestiaire imaginaire. Un clin d'œil amusant avec des images de grande qualité et en préambule un texte d'explication sur la démarche artistique. Une séance de présentation et de signature a été organisée dans le café-bistro associatif Les Taraiettes.

→ **Ouvrage en vente à la boulangerie Angelico ou auprès de l'auteur : 06 98 40 84 14 ou edition@transfaire-formation.fr**

Le restaurant du foyer de l'Âge d'or a rouvert ses portes

C'est avec un immense plaisir que Carmen Gonsalvez de Jesus, responsable du foyer, et Andrée Lalauze, adjointe au maire (photo en bas à droite), ont organisé la réouverture du restaurant de nos anciens. Un bel apéritif, suivi d'un savoureux repas, ont été servis pour cette journée de réouverture du foyer. Un moment très convivial particulièrement apprécié par chacun. Quant aux convives, ils n'ont pas caché leur plaisir d'être réunis, malgré les mesures sanitaires à respecter. "Ces retrouvailles que du bonheur ! ont dit certains. Cela nous a tellement manqué d'être ensemble".



INSCRIPTION POUR LES COLIS DE NOËL AVANT LE 15 OCTOBRE
Pour les colis de Noël 2020, offerts par la mairie aux Meyrarguais âgés de 70 ans et plus, il est obligatoire de s'inscrire auprès du CCAS, avant le 15 octobre.
Contact : 09 71 09 55 14 ou ccas.emploi@meyrargues.fr

ON S'INSCRIT AU RESTAURANT DU FOYER OU AU PORTAGE DE REPAS

Le restaurant du foyer a rouvert ses portes le 6 juillet aux personnes inscrites. Les activités organisées au sein du foyer, notamment par le club ES-13 de l'Âge d'or, n'ont pas encore pu reprendre au vu des circonstances sanitaires et des risques encourus par les personnes vulnérables. Pour les repas au foyer, un protocole sanitaire et les gestes barrières doivent obligatoirement être respectés par les usagers : tracés au sol pour les entrées et sorties, gel hydroalcoolique, port du masque, dis-

tanciation entre les personnes... Les portages de repas, assurés par l'ADAR, ne seront plus pris en charge par la commune, comme ils l'ont été pendant le confinement. Ceux qui souhaitent poursuivre ce portage doivent prendre en charge le coût de la livraison des repas.

Pour s'inscrire au foyer ou au portage contacter :

→ **Restaurant du foyer : 04 42 57 59 21**

→ **Portage : 09 71 09 55 14 ou ccas.emploi@meyrargues.fr**

Près de 3830 repas portés aux Meyrarguais

Depuis le début du confinement jusqu'au 30 juin, 3829 repas ont été portés aux Meyrarguais. Pendant le confinement, le foyer de l'Âge d'or a dû fermer ses portes dans le cadre des préconisations gouvernementales. Aussi jusqu'à sa réouverture, la commune a pris en charge le coût supplémentaire du portage pour les personnes se restaurant habituellement au foyer. Ces portages de repas à domicile, assuré par l'ADAR, sont dédiés aux personnes ne pouvant pas se déplacer pour déjeuner au foyer. Préparés sur place, par notre cuisinier, ils se composent d'une entrée, d'un plat principal, d'un fromage, d'un dessert et d'une soupe pour le soir. Au minimum 50% des repas sont "bio", issus de produits locaux ou raisonnés, et la municipalité a engagé une réflexion sur la réduction des déchets, notamment des emballages. Rappelons que toutes les conditions d'hygiène obligatoires ainsi que les mesures liées aux gestes barrières sont bien respectées par le prestataire, afin d'éviter tout risque de contamination pour les personnes âgées et le personnel qui livre les repas.



→ Pendant le confinement, les agents municipaux se sont mobilisés pour assurer le service de portage de repas à domicile auprès des personnes âgées. De gauche à droite : Fathia, Philippe (cuisinier), Nadège, Malika, Michèle et Gilles, porteur de repas pour l'ADAR.

PORTRAIT...

GILLES : UN PORTEUR DE REPAS PAS COMME LES AUTRES

"C'est les repas !" clament chaleureusement les résidents d'un des appartements de la Volubière. Accueilli par un large sourire, Gilles Cirgue, employé de l'ADAR qui s'est occupé du portage des repas auprès de plus de 45 personnes pendant tout le confinement, raconte cette période singulière et les relations qu'il a tissées avec les bénéficiaires. Changer une ampoule, remettre une vis, réparer un meuble bancal... Gilles a tenu le rôle d'un "accompagnant" pour le bien-être de ces personnes âgées dont certaines ont subi les affres de cet isolement. Attentif et gentil, "j'étais bien souvent la seule visite de la journée pour ces personnes. Il m'a semblé normal de répondre à leurs attentes et de leur donner un coup de



main au besoin", résume-t-il en signifiant que cette activité est pour lui plus qu'un travail. Au fil d'échanges, de partage, il a jugé opportun de faire preuve d'humanité à un moment où notre monde s'est arrêté de tourner bien rond. Aujourd'hui, il poursuit sa mission avec cette louable bienveillance qui le caractérise. Dynamique et créatif, cet atypique personnage attachant exerce par ailleurs les fonctions de peintre en décors spécialisé dans l'iconographie notamment, slave, byzantine, éthiopienne et copte. Il est également dominotier. Cet art pictural qui consiste à poser du papier peint et/ou à dessiner et peindre sur ce même papier selon la demande.

→ **Contact Atelier Moses : 0787 673 460**
contact.ateliermoses@gmail.com
site : ateliermoses.blogspot.com
 → **ADAR : 04 42 95 26 82.**

LES PERMANENCES ONT REPRIS DANS LES LOCAUX DU CCAS

Les permanences organisées dans les locaux du CCAS et tenues par les différents organismes (mission locale, MSAP, conciliateur de justice, ADAR...), ont repris le 22 juin.

- **CONCILIATEUR JUSTICE** : sur rendez-vous, le 3^e jeudi de chaque mois de 8h30 à 11h30 : 04 42 57 50 09 (en mairie)
- **ADAR** : sur rendez-vous le 2^e mercredi de chaque mois de 8h30 à 11h30 : 04 42 95 26 82
- **MISSION LOCALE** (jeunes -25 ans) : sur rendez-vous les 2^e et 4^e jeudi du mois de 8h30 à 11h30 : 04 42 61 92 50
- **MSAP** (Pôle emploi, CAF, CARSAT, MSA) : sur rendez-vous, le vendredi : de 8h30 à 11h30 : 04 90 79 53 30
- **ASSISTANTE SOCIALE** : sur rendez-vous les 1^{er}, 3^e et 4^e mardi du mois de 8h30 à 11h30 : 04 13 31 84 10
- **LA CHAUMIÈRE** (assistantes sociales) : uniquement sur rendez-vous le mardi : de 14h à 17h : 04 42 53 82 10 (occasionnel)
- **SOLIHA** (Agent social) : uniquement sur rendez-vous le mercredi : 8h30 à 11h30 : m.molina@solihha.fr (occasionnel)
- **PLAN LOCAL D'INSERTION À L'EMPLOI (PLIE)** : sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e lundi du mois de 8h30 à 11h30 : 04 42 52 80 10

L'huile des olives de Meyrargues !

Avant la période de confinement, l'association Comm'un jardin de Meyrargues a proposé un stage d'apprentissage de taille des oliviers, dans les restanques situées au pied du château, avec un diplômé en oléiculture. Ces formations spécifiques sont prises en charge par l'association afin d'agrandir l'équipe de tailleurs d'oliviers. Car c'est une discipline qui nécessite rigueur, connaissance, précision et condition physique. Cette association, qui gère les deux terrains de jardins partagés dans la commune, s'occupe entre autres de l'entretien des oliveraies communales. Elle propose également, la saison venue, le ramassage des olives. Ce qui permet aux participants de bénéficier gratuitement d'huile d'olive, en partie meyrarguaise, issue de ces récoltes. Le partage de l'huile d'olive est calculé en fonction du temps passé à la taille et à la cueillette pour les participants.
→ **Renseignements : 06 19 79 88 64.**



◀ La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée cette année en comité restreint, face aux mesures sanitaires. La cérémonie s'est déroulée en présence, de Pierre Arbaud, président de l'association des Anciens combattants, du porte-drapeau Bernard Gauthier, du maire Fabrice Poussardin, de la sénatrice Mireille Jouve, de Gilles Durand, conseiller municipal délégué à la défense, et d'élus. Elle a été filmée et diffusée sur meyrargues.fr ▶



Le café-bristo Les Taraiettes a proposé un concert acoustique, en "petit comité", de Salon Milord qui a séduit l'auditoire ▶.



◀ L'association Diagonale a réalisé un film pendant le confinement, faute de spectacle cette année. Vous pouvez le visionner sur internet : <https://youtu.be/OR84PZyWgTY>

→ Shem's Saim Mamoune, Grégoire Rodriguez, Martin Salque, Pierre Camp et Elio Nitschki (absent sur la photo) font partie des employés saisonniers du mois de juillet. Ils travaillent avec les services techniques ▼.

→ Célia Bouaziz, Maëva Delliaux, Ilona Altieri et Rémi Maria sont employés saisonniers avec les services des écoles et du restaurant scolaire, gérés par Michèle Perrot. Alexandra Pattier et Rachel Vaknine sont en CAP petite-enfance ▼.



Covid-19 : un bel élan de solidarité meyrarguais

Difficile de l'ignorer. L'élan de solidarité de nombreux meyrarguais dont le village a été témoin pendant le confinement dû au Covid-19 et aux premières étapes du déconfinement préconisé, est sans nul doute une démarche qui fait chaud au coeur. Nous avons assisté à des mobilisations spontanées de la part de citoyens, à une implication de la part de professionnels, à des aides et de l'accompagnement auprès des personnes fragiles et à l'investissement sans faille des personnels de santé. Chacun, à son échelle, s'est efforcé d'apporter sa petite pierre à l'édifice afin de "mieux" vivre cette période singulière. Les relais entre tous se sont rapidement faits. Nous les remercions tous, grandement.

DES ACTIONS SALUTAIRES QUI MÉRITENT DES REMERCIEMENTS

LES COMMERCES DU VILLAGE

Les commerces qui ont pu rester ouverts pendant le confinement et qui, malgré les risques, ont proposé des solutions notamment de livraison à domicile ou de commandes pour faciliter les achats de chacun d'entre nous et surtout des plus vulnérables. **Un grand merci à eux** : pâtisserie-traiteur Roulin, boucherie-charcuterie-traiteur Monéra, le restaurant le Napoli, les boulangeries Angélico et Emile Bec, Le Champ des saveurs, Max&Ele, La Ferme Pastière, le château de Vauclaire, le magasin Leclerc, So pizza, la station-service Esso, le tabac, la pharmacie Poussardin.

LES MASQUES GRAND PUBLIC

L'équipe de bénévoles, encadré par une couturière professionnelle, qui a donné de son temps sans compter pour permettre la distribution de masques grand public gratuitement à tous les Meyrarguais, à la demande de la municipalité (lire la première édition du BIS - de mai 2020). Les couturières meyrarguais qui ont conçu des masques chez elles, pour les distribuer, ou ont fourni des élastiques, au moment où il était devenu quasiment impossible d'en trouver dans les commerces ouverts. Merci à elles !

LES DONS SPONTANÉS

Certains Meyrarguais ont fait don de masques chirurgicaux à la pharmacie, qui ont ensuite pu être redistribués aux personnels exposés aux risques. D'autres ont donné de l'alcool, alors qu'il venait à manquer, pour préparer de la solution hydroalcoolique. Des Meyrarguais ont aussi distribué des élastiques pour concevoir des masques. Face à l'urgence et les recommandations de privilégier le télétravail pour les personnels, Frédéric Del Pretre, de la société Flash audit, a donné des téléphones portables pour faciliter le télétravail de certains agents. Un grand merci !

DES VISIÈRES À L'IMPRIMANTE 3D

La mobilisation a permis d'approvisionner les commerces et les personnels en visières. Le groupe de "bénévoles et solidaires d'impressions 3D SOS Maker", qui a l'origine a créé des visières de protection à destination des personnels soignants, a également fait don d'une vingtaine de visières. Un Meyrarguais, Yannick Bonnet, s'est naturellement investi pour réaliser des visières. Face à l'arrêt forcé de l'activité de son entreprise (ICPS-bureau d'études passionné par les nouvelles technologies qui propose, entre autres, de l'impression 3D) et au manque de visières, "j'ai souhaité mettre à disposition des imprimantes 3D. Nous voulions aider ceux qui en avaient besoin à ce moment-là. Nous avons réagi en urgence, afin de fournir rapidement des solutions de protection de secours", explique-t-il. Il a ainsi créé, puis offert, une cinquantaine de visières à la municipalité et aux écoles, aux personnels de santé et dans les commerces de Meyrargues.

DES PANIERS SOLIDAIRES

Devant l'ampleur de la crise sanitaire due au Coronavirus et ses conséquences économiques trois habitantes du village ont pris l'initiative, en tant que simples citoyennes, d'organiser des distributions de paniers solidaires aux personnes en difficultés. Leurs efforts ont été soutenus par deux commerçants du village le Champ des saveurs et la boulangerie BEC, par l'association du Kabaducoïn et ses adhérents ainsi que d'autres citoyens. Un grand merci à eux !

RICHARD BOMÉA NOUS A QUITTÉS

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Richard Boméa. Il nous a quittés le 23 mai dernier, des suites d'une longue maladie. Très connu et apprécié dans le village, ce généreux Meyrarguais a travaillé pendant 33 ans au sein de la mairie de Meyrargues en tant qu'agent technique, puis qu'agent technique en chef pour les services techniques de la Ville. Né en 1946, dans la Drôme, il s'est installé à Meyrargues alors qu'il n'était encore qu'un enfant. Il a d'abord travaillé aux carrières de Réclavier, puis il est entré dans les services municipaux de la ville en 1973. Ses collègues se souviennent de lui comme d'un homme respectable, sérieux et discret, au caractère

bien trempé. Il était surtout particulièrement gentil, serviable et "avait toujours le sourire", confie l'un d'eux. Ses proches ne démentiront pas cette faculté d'être constamment à l'écoute des autres. Père de huit enfants, il a toujours été là pour chacun d'entre eux, et s'apprêtait à fêter ses 51 ans de mariage. Il est resté entouré de ses proches jusqu'à son dernier souffle et laissera le souvenir d'un homme, figure du village, serviable et très apprécié par son entourage. Avec lui disparaît un père, un grand-père, un mari et un ami. À son épouse, Michèle, à ses enfants et à ses proches, nous adressons nos plus sincères condoléances et apportons tout notre soutien.



DANS LE CADRE DES MESURES SANITAIRES ACTUELLES, IL EST DIFFICILE DE PRÉVOIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

SOUS TOUTE RÉSERVE, VOICI CE QUI DÉJÀ PROGRAMMÉ

► **FORUM DES ASSOCIATIONS**

À ce jour, la municipalité ne peut pas promettre la tenue de la fête des associations, initialement prévue en septembre. Consultez régulièrement meyrargues.fr, le panneau lumineux et la page officielle Facebook.

► **FESTIVITÉS DE LA SAINT-LOUIS**

Face aux circonstances sanitaires, Meyrargues Animations ne peut malheureusement pas, à ce jour, prévoir l'organisation des festivités de la Saint-Louis habituelles. Consultez régulièrement meyrargues.fr, le panneau lumineux et la page officielle Facebook.

► **CONCERT DE YUL**

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Concert olfactif de Yul à 18h, à la médiathèque (lire page 13).

► **FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE DU 5 AU 9 OCTOBRE**

Rencontres littéraires, ateliers, escape game, courts-métrages... à la médiathèque (lire page 24).



PHOTO © DARWIN-TOUS-DES-K

CULTURE

EXPOSITION LE 19 SEPTEMBRE DE 10H À 18H

► **LES ARTISTES INTÉRESSÉS PEUVENT S'INSCRIRE !**

Après ce grand silence dû au respect des règles sanitaires imposées, la culture reprendra ses activités au mois de septembre si le virus nous en donne la possibilité ! Dans un premier temps, le comité culture propose, à l'occasion des journées du patrimoine, en septembre, une exposition de peintures, sculptures et photos d'artistes amateurs dans le parc du château. Afin de rendre ce projet réalisable, il est indispensable que les exposants intéressés s'inscrivent au plus tôt pour participer.

→ **Le 19 septembre de 10h à 18h.**

Inscriptions des artistes auprès d'Andrée Lalauze : 06 17 50 37 05 ou andree.lalauze@meyrargues.fr

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE LES 18, 19 ET 20 SEPTEMBRE

La municipalité participe aux journées nationales du patrimoine les 18, 19 et 20 septembre, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent. Il est prévu des visites guidées du village et des parties communes du château, le comité culture souhaite proposer une exposition (lire ci-dessus) et les "Amis de Jouques", "Peyrolles Rétro" et la municipalité souhaitent faire découvrir les plus beaux vestiges de l'aqueduc romain de Traconnade au cours d'une randonnée. À ce jour, au vu des circonstances actuelles, le programme n'est pas encore finalisé.

→ **Consultez régulièrement meyrargues.fr, le panneau lumineux et la page officielle Facebook.**



L'ÉQUIPE DE CONCORDIA VA RESTAURER UN ESCALIER EN PIERRE AU PIED DU CHÂTEAU

Des "vacances participatives" profitables à tous. Voilà le principe de l'association Concordia. Comme l'an dernier, des jeunes bénévoles, venus des 4 coins de l'Europe, vont à nouveau se réunir cet été à Meyrargues, du 15 au 31 juillet, et travailler sur un projet collectif d'utilité publique en découvrant la région. Dans le cadre de ce chantier participatif, encadré par un technicien et validé par l'architecte des Bâtiments de France, l'équipe de jeunes bénévoles va cette année poursuivre les amé-

nagements qui avaient été commencés l'an dernier, à savoir la création d'un sentier qui relie la rue du Roy René au parc du château. Sur ce même cheminement, un ancien escalier en pierre de taille, aujourd'hui partiellement enfoui sous la terre, menait jusqu'à un portillon situé au pied du château. Sur les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France, les anciennes pierres ensevelies seront récupérées puis replacées pour redonner une nouvelle vie à cet escalier ancestral.

INSCRIVEZ-VOUS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES !

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2020-2021 ont démarré sur www.lepilote.com

Toutes les informations sont disponibles sur ce même site. Ces inscriptions se font directement en ligne. Informations auprès du bureau du CCAS et des transports : 09 71 09 55 14 ou sur meyrargues.fr



Bulletin d'informations municipales
N°45 - ÉTÉ 2020 - parution juillet 2020.
Tiré à 1950 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication : Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud, Gérard Morfin,
service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)



MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

CAUE : Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

ABF (Architecte des Bâtiments de France)

Cécile Martin-Raffier : 04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (le mercredi matin)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

URBANISME : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU CANTON DE TRETS :

Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr

SÉNATRICE DES BOUCHES-DU-RHÔNE :

Mireille Jouve : m.jouve@senat.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Mardi, vendredi et jeudi : 16h à 19h.

Mercredi : 9h30 à 12h30 - 16h à 19h. Samedi : 9h30 à 12h30.

ÉCOLES :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

Réservations de salles sur meyrargues.fr :

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03

ou 06 16 82 13 88 - gymnase@meyrargues.fr

DIVERS :

Correspondant local du journal *La Provence* :

patrick.rostan@yahoo.fr - 06 66 15 01 01

Service communication : 04 42 57 50 09

infosmairie@meyrargues.fr

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

VACANCES SCOLAIRES

Été : du 3 juillet au 1^{er} septembre 2020.

Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2020.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pole Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

GRAND SITE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13



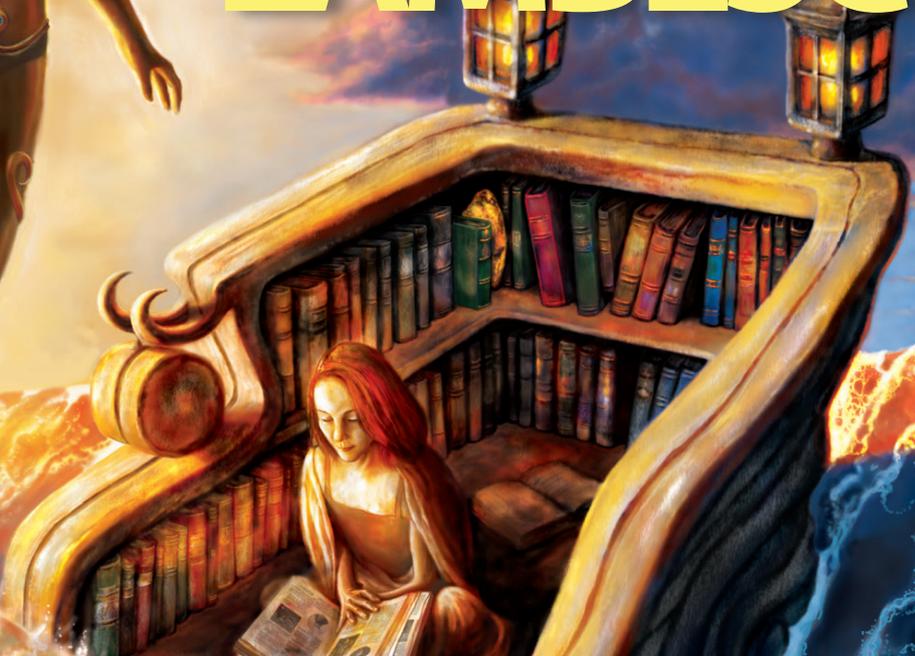
Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix

« Autres Mondes »

5 > 9 oct.

DE

MEYRARGUES À
LAMBESC



LUNDI 5

Meyrargues, médiathèque > jusqu'au 17 oct.

Parcours d'art vidéo-numérique par Olivier Morvan. 04 42 67 40 98

MARDI 6

Meyrargues, médiathèque

18h00 - 19h30 : Escape game, avec l'auteur Pierre Gaulon, >12 ans

20h00 - 22h00 : Escape game, avec l'auteur Pierre Gaulon, adultes

MERCREDI 7

Meyrargues, médiathèque

15h00 - 16h00 : Diffusion de courts-métrages - 6-10 ans.

17h00 - 18h00 : Diffusion de courts-métrages, à partir de 10 ans.

JEUDI 8

Meyrargues, médiathèque

19h00 : atelier d'écriture pour adultes avec Cécile Duquenne.

VENDREDI 9

Meyrargues, médiathèque

18h00 - 23h00 : jeux de rôles : plateaux - Réservation : 04 42 67 40 98

À LA MÉDIATHÈQUE DE MEYRARGUES

Sur réservations : 04 42 64 40 98 ou mediatheque@meyrargues.fr

Lambesc samedi 10 et dimanche 11 octobre

Salon littéraire « Improbables destinées »

Animations sur réservation : 04 42 17 00 63

Auteurs et illustrateurs

Laurent André / Laurand, Philippe Auribeau, Jean-Luc Bizien, Cyril Carau, Vincent Corlaix, Frédéric Czilinder, Elie Darco, François Darnaudet, Cécile Duquenne, Elsa Faure-Pompey, Estelle Faye, Olivier Gay, Pierre Gaulon, Thibaud Langlumé, Sthanou Mitra / Blue Millenium, Flore Vesco, Gilberto Villarroel

Editeurs : ActuSF, NDPO Editions, Les Netscripteurs, Rouge Safran, Sombres Rets.



++ D'INFOS :

www.paysdaix.fr

www.mediatheque.lambesc.fr

04 42 17 00 63